

LIMOUSIN

Axe 1 : Evolution professionnelle

Accompagnement collectif et individuel à la VAE - groupe uni-diplôme ou multi-diplômes

Contexte

La VAE (Validation des acquis de l'expérience) est la possibilité pour un agent d'obtenir un diplôme, titre ou certificat professionnel en faisant reconnaître les compétences acquises par son expérience professionnelle ou personnelle.

Objectifs

L'accompagnement collectif proposé par l'ANFH doit permettre à chaque candidat de :

Acquérir une méthode de travail ; Réfléchir sur son expérience ; Identifier ses activités en relation avec le référentiel des activités professionnelles ; Choisir les situations les plus pertinentes à décrire dans le livret 2 ; Rédiger les situations choisies ; Se préparer à l'entretien avec le jury.

Public

Tout agent dont la nature de l'expérience professionnelle doit être en lien avec tout ou partie du diplôme visé (expérience dans le cadre d'une activité salariée, non salariée ou bénévole)

Exercice

2024

Nature

AFR

Organisé par

APC ou/ - Groupement d'entreprises Réseau des GRETA et DAVA Nouvelle Aquitaine ou/ - LES 2 RIVES